



Société de l'industrie minérale  
District Bretagne - Pays de la Loire

# Journée technique

## Pérennisation et reconversion d'activités : Kaolins de Ploemeur (Imerys) et Cité de la Voile à Lorient (Morbihan)

Jeudi 30 septembre 2021

Les **Kaolins de Bretagne** sont implantés à Ploemeur depuis 1904 (117 ans) et ils appartiennent au groupe Imerys depuis 2006. Ils exploitent un gisement où sont extraits du kaolin, du mica et du sable.

Le kaolin extrait de cette carrière, appelé « *l'or blanc breton* », est reconnu comme « *produit d'intérêt national* » par le schéma régional des carrières. Il est d'une qualité exceptionnelle qui en fait un produit célèbre dans le monde entier pour sa brillance, sa blancheur et sa stabilité.

L'activité du site génère 80 emplois directs et plus de 200 emplois indirects (roulage, transport, entretien...). Le quart des salariés du site habite avec leurs familles sur la commune de Ploemeur.



La très grande carrière de Ploemeur s'étend jusqu'en bord de mer.

© Imerys

Ancré et intégré au territoire depuis plus de 100 ans, le site Imerys des Kaolins de Bretagne a récemment présenté aux différentes autorités, aux administrations et au Conseil municipal son projet finalisé de demande d'extension. À l'issue de l'instruction du dossier, la Préfecture se prononcera sur l'autorisation permettant à la société Imerys d'exploiter le gisement pour 30 années supplémentaires, avec des prescriptions spécifiques en termes d'environnement et de remise en état du site.

Ce projet s'inscrit dans une démarche raisonnée et respectueuse de l'environnement et des communautés situées aux alentours. La visite illustrera le fait que la présence d'Imerys ne se limite pas à la seule extraction du kaolin, mais que l'entreprise participe activement à la vie du territoire : engagement dans la préservation de la biodiversité, collaboration avec des entreprises locales, rétrocession de terrains au Conservatoire du littoral, etc.

La **Cité de la Voile Éric Tabarly** est un espace muséographique remarquable. Conçue comme ludique et dynamique avec films, manipulations, simulateur de navigation, cinéma dynamique 4D, etc., sa visite invite à une découverte inédite de la navigation à voile dans le sillage d'Éric Tabarly, marin hors normes, précurseur passionné et grand concepteur.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir un bel exemple de reconversion : celui de l'ancienne base de sous-marins, devenue en quinze ans le cœur de la « *Sailing Valley* ». Vous comprendrez comment les bateaux militaires ont été peu à peu remplacés par les plus grands voiliers de course internationaux et pourquoi les équipes de course au large (plus de 100 skippers de 12 nationalités) sont installées à Lorient.



La Cité de la Voile Éric Tabarly offre des activités extérieures, à proximité de la base sous-marine de Lorient.

© A. Pilpré / CVET

### programme

- 8 h 45 **Accueil sur le site des Kaolins de Ploemeur.**
- 9 h 00 **Présentation et visite du site des Kaolins de Ploemeur.**
- 12 h 30 **Déjeuner à Lorient.**
- 14 h 30 **Visite guidée du Pôle Course : une reconversion réussie (Lorient La Base).**
- 15 h 45 **Visite guidée de la Cité de la Voile Éric Tabarly (Lorient La Base).**
- 17 h 30 **Fin de la journée.**

### important

Le pass sanitaire est obligatoire pour cette journée.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite du matin doivent porter des EPI (chaussures de sécurité, casque, gilet haute visibilité).

**Société de l'industrie minérale**

17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France

www.lasim.org – contact@lasim.org

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 – Fax +33 (0)1 53 10 14 71

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

➔ Je m'inscris en ligne : [lasim.org/jt2103](http://lasim.org/jt2103)

Ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  64 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

80 € TTC pour les non-membres

➔ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

➔ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

➔ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT21-03) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

Pérennisation et reconversion d'activités :

Kaolins de Ploemeur (Imerys) et Cité de la Voile à Lorient (Morbihan)

District Bretagne – Pays de la Loire

Jeudi 30 septembre 2021

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société  | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle                                   | 50 €  |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,<br>étudiant, enseignant | 30 €  |

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)